

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 21 juillet 2006  
(convocation du 10 juillet 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Juillet Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BOBET Patrick à M. DUCHENE Michel	M. CAZENAVE Charles à M. DAVID Jean-Louis
Mme. CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard	M. CORDOBA Aimé à M. BROQUA Michel
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre	M. DELAUX Stephan à Mme PARCELIER Muriel (à partir de 10 h 30)
M. FLORIAN Nicolas à M. PUJOL Patrick	Mme. FAORO Michèle à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. TOUZEAU Jean à M. DAVID Jean-Louis	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel	Mme. ISTE Michèle à M. SARRAT Didier
M. BANNEL J. Didier à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 10 h 15)	Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. LOTHAIER Pierre
M. BAUDRY Claude à M. FERILLOT Michel	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel	M. MANSENCAL Alain à M. MERCHERZ Jean
M. BELLOC Alain à Mme. PUJO Colette	M. MAURIN Vincent à Mme. EYSSAUTIER Odette
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien	M. MONCASSIN Alain à M. GRANET Michel
Mme. BRUNET Françoise à M. SIMON Patrick	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à Mme CAZALET A. Marie (jusqu'à 10 h 45)
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. CARTI Michel à Mme. CARTRON Françoise	M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
Mme CASTANET Anne à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	Mme. RAFFARD Florence à M. QUANCARD Joël
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André	

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Ateliers du Développement Durable - Subvention exceptionnelle de la  
Communauté Urbaine de Bordeaux au Réseau IDEAL - Convention -  
Autorisation - Décision**

M. Patrick PUJOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine, par une délibération de son Conseil en date du 25 août 2004, a apporté son soutien à la 1<sup>ère</sup> édition des Ateliers du Développement Durable organisés par le Réseau IDEAL.

Cette délibération prévoyait la possibilité d'un partenariat financier de la Communauté Urbaine, tous les deux ans, en vue de pérenniser cet évènement pour en faire un lieu reconnu d'échanges de savoir-faire et un observatoire des meilleures pratiques en terme de développement durable pour les collectivités.

L'édition 2004 accueillit 500 participants, l'édition 2005 en accueillit 800. Cette année, 1.200 participants sont attendus.

Devant le succès grandissant de cet évènement, conformément à l'engagement pris en 2004, et toujours dans le cadre du Contrat d'Agglomération (action 231-2 Programme de sensibilisation à l'environnement) et de la Charte pour l'environnement vers le développement durable (action n°3 – Développer les programmes d'actions pédagogiques et de sensibilisation), la Communauté Urbaine de Bordeaux est sollicitée pour apporter son soutien à l'édition 2006.

Par ailleurs, la Communauté Urbaine de Bordeaux est membre de cette association depuis 1997, moyennant une cotisation annuelle de 1.750 € en 2006.

En tant que principal partenaire financier du Réseau IDEAL pour cette 3<sup>ème</sup> édition, la Communauté Urbaine envisage d'utiliser cette manifestation, véritable carrefour d'idées, comme outil de réflexion et d'échanges dans le cadre de sa démarche pour l'élaboration d'un Agenda 21.

Les deux premiers comités de pilotage ont permis de percevoir un intérêt certain parmi les partenaires potentiels publics et privés, sollicités par le Réseau IDEAL.

A ce jour, ont été recueillis les accords de principe de 12 partenaires, dont le Conseil Général de la Gironde, le Conseil Régional d'Aquitaine, l'ADEME Sud-Ouest, l'Agence de l'Eau, la Caisse des Dépôts et Consignations, Eco-Emballages, Gaz de Bordeaux, Véolia, etc...

Une convention devant intervenir avec le Réseau IDEAL, et dont un exemplaire est joint à la présente, précise les modalités de mise en œuvre du soutien financier de la Communauté Urbaine pour la réalisation et l'organisation de ce colloque.

Le montant de la participation communautaire s'élève à 80.000 € TTC pour un budget prévisionnel global de 311.240 € ainsi décomposé :

<b>Dépenses HT</b>		<b>Budget estimé</b>	<b>Recettes TTC</b>		<b>Budget estimé</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation</li> <li>▪ Communication</li> <li>▪ Logistique</li> <li>▪ Divers et imprévus</li> </ul>	<p>145.700 €</p> <p>37.560 €</p> <p>67.975 €</p> <p>9.000 €</p>	<p><u>Partenaires co-organisateur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conseil Général de la Gironde</li> <li>▪ Conseil Régional d'Aquitaine</li> <li>▪ Communauté Urbaine de Bordeaux</li> </ul> <p><u>Ministère et services déconcentrés</u> (DIREN, etc...)</p> <p><u>Partenaires publics</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agence de l'Eau Adour-Garonne</li> <li>▪ ADEME Aquitaine</li> </ul> <p><u>Autres partenaires</u> (publics ou privés)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Droits d'accès, déjeuners payants</li> <li>▪ Droits d'entrée payants (hors déjeuner)</li> </ul>	<p>60.000 €</p> <p>20.000 €</p> <p>80.000 €</p> <p>5.000 €</p> <p>10.000 €</p> <p>15.000 €</p> <p>103.520 €</p> <p>4.784 €</p> <p>12.937 €</p>		
HT	Total	260.235 €		<b>Total</b>	<b>311.241 €</b>
	<b>Total</b>	<b>311.241 €</b>	<b>TTC</b>		<b>311.240 €</b>
<b>TTC</b>	<b>arrondi</b>		<b>à</b>	<b>arrondi</b>	

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser M. le Président à signer la convention de financement à intervenir avec l'association Réseau IDEAL pour l'organisation des Ateliers du Développement Durable, les 20 et 21 septembre 2006, qui prévoit une participation communautaire à hauteur de 80.000 € ;
- décider que la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 67, fonction 8330, compte 6745, CRB P100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 juillet 2006,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. PATRICK PUJOL

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
2 AOÛT 2006**

